Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية

المديرية الجهوية الداخلة وادي الذهب
Direction Régionale Dakhla Oued Eddahab

26 NOV. 2026

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° 29/2026

En application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics, la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Dakhla–Oued Eddahab procède à l'achat sur bons de commande des prestations décrites ci-après.

Objet de la prestation

Fourniture, installation, intégration, mise en service et maintenance d'une solution web de visualisation, de navigation dans les examens DICOM et de transmission/projection des images vers les écrans des salles opératoires, avec module de manipulation dédié au bloc opératoire, au profit du nouveau Centre Hospitalier Régional Oued Eddahab à Dakhla.

Consistance de la prestation

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications principales	Unité	Qté	Garantie
1	Solution web de visualisation et module Bloc	DICOM, navigation dans les examens, liaison au PACS/RIS existant, module Bloc, projection/masquage sur écrans, licences pour 4 utilisateurs, installation et mise en service. Détails : annexe technique.	Forfait	1	12 mois
2	Écran 55 pouces	Qualité médicale adaptée au bloc ; 4K UHD minimum ; antireflet ; connectique compatible ; **diagonale minimale : 55 pouces.** Un écran par salle.	Unité	4	12 mois
3	Poste informatique complet	Intel Core i5 ou équivalent, 16 Go RAM, SSD 512 Go minimum ; clavier et souris nettoyables. un poste par salle.	Unité	4	12 mois

Lieu et délai d'exécution

Lieu : nouveau Centre Hospitalier Régional Oued Eddahab à Dakhla, dans les quatre (04) salles opératoires.

Délai : Dix (10) jours calendaires à compter de la notification du bon de commande. La livraison est effectuée en une seule fois. Le délai comprend le transport, le déchargement, l'installation, le paramétrage, l'intégration, les essais, la formation, la remise des documents et la mise en service.

Pièces techniques à fournir avec le devis

Les concurrents doivent joindre à leur devis : (1) une attestation de référence relative à des prestations similaires ; (2) une méthodologie de travail décrivant les étapes de livraison, d'installation, d'intégration, d'essais, de formation et de maintenance.

Ces deux pièces doivent être jointes au devis déposé sur le portail des marchés publics et transmises également par courriel à drspsdoeboncommande@gmail.com, au plus tard à la date et à l'heure limites de réception des devis. Objet du courriel : « Avis d'achat n° 29/2026 – Solution de visualisation d'imagerie au bloc opératoire ».

Le devis signé doit être déposé sur le portail des marchés publics. L'envoi par courriel constitue une transmission complémentaire et ne remplace pas le dépôt officiel sur le portail.

Réception des devis

Date et heure limites de réception des devis : 30/11/2026 à 14h00.

Les devis sont déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics, conformément aux modalités prévues par ledit portail. L'avis est publié sur le portail pour une durée minimale de quarante-huit (48) heures.

Lieu d'exécution et contact du maître d'ouvrage : nouveau Centre Hospitalier Régional Oued Eddahab, Dakhla ; La Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Dakhla–Oued Eddahab, AV al walae BP 294 DAKHLA.

Fait à Dakhla, le 26 NOV. 2026

Royaume du Maroc ★ Ministère de la Santé et de la Protection sociale ★ Direction Régionale Dakhla Oued Eddahab

Le maître d'ouvrage

ANNEXE TECHNIQUE – DÉTAIL DES SPÉCIFICATIONS

1. Solution web de visualisation DICOM

- Utilisation depuis un navigateur web récent (Chrome, Edge ou Firefox), sans installation d'un client lourd ou de plug-in sur chaque poste ; interface en français et thème sombre adapté au bloc opératoire.
- Consultation des examens disponibles dans le PACS/RIS existant, avec liste de travail filtrable par patient, date, modalité et description de l'examen.
- Outils de visualisation : défilement, zoom, déplacement (pan), réglage de largeur/niveau de fenêtre, lecture ciné des séquences et réinitialisation de la vue.
- Affichages en vue unique et côte à côte ; MPR trois plans pour les séries compatibles. Rendu 3D et affichage DICOM SEG souhaitables lorsque supportés.
- Mesures de longueur, d'angle et de région d'intérêt, avec annotations ; affichage des repères d'orientation du patient.
- Prise en charge minimale des modalités DICOM CR, DX, CT, MR, US et XA ; prise en charge des signaux ECG DICOM lorsqu'ils sont disponibles et compatibles.
- Licences permettant quatre (04) utilisateurs simultanés.

2. Module de manipulation et de transmission au bloc

- Espace de travail dédié au bloc, utilisé dans quatre (04) salles opératoires et limité aux examens associés au cas opératoire en cours.
- Ouverture sécurisée du cas et affichage du nom du patient, de l'identifiant patient (IPP/MRN), de l'intervention et du côté concerné lorsque ces informations sont disponibles.
- Accès rapide aux vues préparées ; la première vue doit pouvoir être ouverte en une action lorsque le contexte est fourni par le système appelant. Les vues enregistrent les séries, la disposition, l'image de départ et le fenêtrage.
- Lien de lancement sécurisé à usage unique, durée de validité courte (5 minutes par défaut) ; session opératoire limitée (12 heures par défaut) et revalidée côté serveur après actualisation.
- Commande « Projeter » pour transmettre/afficher la vue sur l'écran grand format de la salle correspondante et commande « Masquer » pour effacer l'affichage.
- À la clôture du cas, à la déconnexion ou à l'expiration de la session, l'image affichée doit être effacée. L'ouverture d'un nouveau cas ne doit pas laisser apparaître une image du cas précédent.
- Vérification de concordance de l'identifiant patient entre le cas et l'examen ; une discordance ou une latéralité incohérente doit être signalée et empêcher l'affichage non sécurisé.
- Chaque écran dispose d'un compte d'appareil sans accès à la liste de travail. L'affichage est mis à jour en temps réel, indique l'état de connexion et efface l'image à la clôture du cas.
- Les connexions et principales actions de consultation/projection sont journalisées selon les possibilités de la solution et les règles de sécurité de l'établissement.

3. Écrans grand format

- Quantité : quatre (04), soit un (01) écran par salle opératoire.
- Diagonale minimale : 55 pouces. **Résolution minimale : 4K UHD (3840 × 2160)**
- Écran de qualité professionnelle/médicale adapté à la visualisation d'imagerie au bloc, avec traitement antireflet, angles de vision larges et connectique compatible avec les postes livrés.
- Le fournisseur précise la marque, le modèle, la diagonale exacte, la résolution native, la luminance, les entrées vidéo et les modalités de calibration/visualisation DICOM. Toute marque équivalente répondant aux exigences est admise.

4. Postes informatiques

- Quantité : quatre (04) postes informatiques complets, à raison de un (01) par salle opératoire.
- Chaque poste comprend au minimum une unité centrale équipée d'un processeur Intel Core i5 ou équivalent, de 16 Go de mémoire vive et d'un SSD de 512 Go.
- Clavier et souris faciles à nettoyer et à désinfecter, adaptés à un environnement de soins ; système d'exploitation et navigateur compatibles avec la solution.

5. Sécurité, intégration et prestations associées

- Connexion à l'environnement PACS/RIS existant via les interfaces disponibles, en coordination avec les responsables informatiques de l'établissement. Aucun stockage ou archivage PACS autonome n'est demandé.
- Authentification nominative ; gestion des droits selon les règles de l'établissement ; comptes dédiés aux écrans sans accès à la liste générale des examens.
- Données de santé hébergées sur l'infrastructure de l'établissement. Les essais utilisent des données synthétiques ou des examens autorisés par le maître d'ouvrage.
- Installation et configuration sur site, tests dans les quatre salles, formation en français des utilisateurs (2 heures pour infirmiers et chirurgiens) et des administrateurs (1 jour), supports en français.
- Accompagnement du démarrage sur site pendant les cinq (05) premiers jours opératoires ; assistance téléphonique/à distance 24 h/24 et 7 j/7 durant la période de garantie, avec délais d'intervention proposés par le fournisseur.
- Garantie et maintenance préventive/corrective pendant douze (12) mois, avec coordonnées du support et délais d'intervention proposés par le fournisseur.
- Le titulaire remet les licences, fiches techniques, références et numéros de série des équipements, guides d'utilisation et rapport de mise en service.